



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/5094

Approbation d'une convention de partenariat entre la Ville de Lyon / Bibliothèque municipale de Lyon et Lugdunum Métropole de Lyon

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 NOVEMBRE 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 NOVEMBRE 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 29 NOVEMBRE 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINÉ, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. DURAND (pouvoir à Mme REYNAUD), Mme ROUX de BEZIEUX (pouvoir à Mme SANGOUARD), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. HAMELIN (pouvoir à Mme BOUZERDA), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/5094 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT
ENTRE LA VILLE DE LYON / BIBLIOTHEQUE
MUNICIPALE DE LYON ET LUGDUNUM METROPOLE DE
LYON (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 21 octobre 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Bibliothèque municipale de Lyon a pour mission de donner accès, facilement et au plus grand nombre, à l'essentiel de la production éditoriale française et étrangère. En partenariat avec de nombreux acteurs de la culture, elle mène une action culturelle et pédagogique qui la positionne comme lieu de débat, de savoir et de découverte.

Lugdunum-Musée & théâtres romains forme un ensemble exceptionnel composé d'un site archéologique majeur, de collections parmi les plus riches de France et d'une architecture muséale unique.

Chaque année Lugdunum-Musée propose un riche catalogue de parcours thématiques destinés à tous les niveaux et qui explore toutes les facettes du monde romain. Le catalogue intègre des approches aussi bien artistiques que techniques, sociologiques ou historiques.

Les deux établissements collaborent depuis plusieurs années avec de nombreux rendez-vous annuels et souhaitent pérenniser ce partenariat et ainsi permettre un développement de nouveaux axes, en lien avec le projet culturel de la Bibliothèque.

La convention jointe au présent rapport porte sur l'organisation d'un programme de rendez-vous au sein du réseau jeunesse des bibliothèques municipales de Lyon avec pour objectifs de développer un projet d'éducation artistique et culturelle et de favoriser la découverte du patrimoine archéologique romain.

Ces rendez-vous sont principalement des ateliers autour d'objets ou de fac- similés archéologiques à destination des enfants de 6 ans et leurs familles, un mercredi tous les deux mois. Il est également prévu des animations culturelles et la participation aux temps forts de la Bibliothèque : l'Automne des Gones (6-12 ans) et le Printemps des petits lecteurs (0-6 ans).

Le contenu de ces rendez-vous est proposé par le musée qui assure l'intervention de médiateurs pour les ateliers au sein des bibliothèques.

Ces ateliers et animations sont proposés gratuitement au public.

Vu ladite convention ;

Où l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

- 1- La convention de partenariat entre la Métropole de Lyon/Lugdunum musée & théâtres romains et la Ville de Lyon/Bibliothèque municipale est approuvée.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer la convention et tous les autres documents afférents et à les exécuter.
- 3- La dépense sera inscrite sur le budget des années 2019 et suivantes de la Bibliothèque Municipale, fonction 321, programme CULTURECOM, section de fonctionnement.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER